

! INFORMATION IMPORTANTE !



**Régime moteur limité à 1200 tr/mn,
seule une régénération "chariot élévateur
stationné" doit être effectuée.**

RÉGÉNÉRATION DU FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT "CHARIOT ÉLÉVATEUR STATIONNÉ"

- Stationner le chariot élévateur dans un endroit sécurisé et suffisamment ventilé.
- Vérifier les points suivants: sélecteur de marche au neutre, frein de stationnement serré (témoin allumé), angle de flèche inférieur à 5°, pédale d'accélérateur relâchée, accélérateur manuel non utilisé (option),
- S'assurer que le niveau de combustible est suffisant.
- Démarrer le chariot élévateur, et faire fonctionner le moteur thermique quelques minutes pour l'amener à sa température de fonctionnement.
- Appuyer plus de deux secondes sur le haut de l'interrupteur 1 pour lancer la procédure de régénération.
- L'allumage du témoin plus un bip valide l'entrée dans la procédure de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné".



- L'affichage "wait" (attendre) clignote pendant toute la régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné".



- Dans le cas contraire l'affichage "notice" apparaît pendant 3 secondes pour indiquer un défaut dans la procédure, dans ce cas, revérifier la mise en place du chariot élévateur et si besoin, consulter votre concessionnaire.
- À la fin de la procédure les témoins + s'éteignent.
- Pendant la procédure, le régime moteur thermique monte à environ 1800 tr/min, et le voyant s'allume lorsque les gaz du filtre à particules d'échappement atteignent une température élevée.



! IMPORTANT !

La procédure de régénération du filtre à particules d'échappement ne doit être arrêtée qu'en cas de nécessité.

La procédure s'arrête automatiquement si l'opérateur:

- appuie sur la pédale d'accélérateur,
- desserre le frein de stationnement,
- ou appuie sur le haut de l'interrupteur 1.

- La durée de régénération du filtre à particules d'échappement varie (entre 15 et 30 minutes) selon plusieurs critères tels que:
 - le niveau d'encrassement du filtre,
 - la température ambiante,
 - la qualité du carburant et le type d'huile moteur thermique,
 - le nombre de demande de régénération automatique du filtre à particule d'échappement annulée précédemment.
- Le régime moteur revient au ralenti initial pour indiquer la fin de la procédure.

! IMPORTANT !

Après la procédure de régénération du filtre à particules d'échappement, laisser le moteur thermique tourner au ralenti pendant quelques minutes pour abaisser la température avant de couper le contact électrique.